

## Conseil de faculté

### Résumé du procès-verbal de la séance du mercredi 8 avril 2020, 16h15, par WebEx,

---

#### Accueil

**Invités :** trois membres de l'AEGE

**Frédéric Herman** ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue aux membres sur la plateforme WebEx. Marj Tonini partage son écran et présente un article interactif écrit par Federico Amato sur le Covid-19, déposé sur le site « Geosciences and knowledge discovery in Data ».

#### 1. Ordre du jour

|                                                                                                                 |   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| 1. Ordre du jour.....                                                                                           | 1 |
| 2. Approbation du procès-verbal n°160 de la séance du 05.03.2020 et de son résumé...                            | 1 |
| 3. Communications du Doyen .....                                                                                | 1 |
| 4. Communications de l'Ecole.....                                                                               | 2 |
| 5. Communications de la Recherche.....                                                                          | 2 |
| 6. Communications du représentant FGSE au Conseil de l'UNIL .....                                               | 3 |
| 7. Organisation des examens.....                                                                                | 3 |
| 8. Validation du Plan d'études 2020 du Bachelor et des programmes dérivés (à 60 et 40 ECTS).....                | 4 |
| 9. Validation du Plan d'études 2020 du Master en fondements et pratiques de la durabilité.....                  | 5 |
| 10. Préavis sur le Règlement et validation du Plan d'études 2020 du Master en sciences de l'environnement ..... | 5 |
| 11. Co-direction de thèses (M. Jenkin, D. Mancini) .....                                                        | 5 |
| 12. Honorariat Suren Erkman .....                                                                               | 6 |
| 13. Divers, interpellations et propositions.....                                                                | 6 |

*L'ordre du jour est adopté.*

#### 2. Approbation du procès-verbal n°160 de la séance du 05.03.2020 et de son résumé

Aucun membre du Conseil n'a de remarque, ni de demande de modification.

*Le procès-verbal et son résumé sont adoptés.*

#### 3. Communications du Doyen

**Frédéric Herman** remercie toutes les personnes qui ont œuvré à la transition, soit l'organisation du télétravail pour les PAT et l'élaboration de cours en ligne pour les étudiants. Karine Rossier, en plus de son dicastère, coordonne, au niveau des finances et des ressources humaines, les secrétariats des trois instituts. La fermeture des laboratoires, organisée par Lukas Baumgartner, a nécessité deux phases. Les accès à Géopolis sont possibles seulement avec l'autorisation écrite du Doyen. UNISEP doit être averti de l'heure d'arrivée et de départ. Les négociations budgétaires 2021 ont été suspendues et les mises au concours de postes permanents ou professoraux ont été gelées. La séance de la CPA a été maintenue afin de conserver un regard sur l'avenir, mais les incertitudes, quant à la conservation des nouveaux postes professoraux accordés par la Direction avant la crise, ont rendu les discussions compliquées.

**Le Doyen** est en train, même si ce n'est pas encore d'actualité, de réfléchir, avec Lukas Baumgartner, pour la remise en fonction des laboratoires et aussi pour la reprise des activités de terrain. Aussi le Décanat se questionne comment aider les assistants doctorants, particulièrement ceux qui sont en fin de thèse, et les premiers assistants, qui ont vu leur recherche affectée à cause de la pandémie.

La Direction a donné son accord pour l'engagement, dès le 1<sup>er</sup> août 2020, de Julia Steinberger, de Samuel Jaccard et de György Hetényi.

#### 4. Communications de l'Ecole

**Sébastien Pilet** explique que la suppression des enseignements en présentiel, due au confinement, a nécessité une réorganisation afin de garantir le bon déroulement et la validation du semestre en cours. La plus grande préoccupation est qu'à la fin de la session d'août les étudiants en fin de Master, ainsi que ceux de première et troisième années de Bachelor puissent valider tous leurs crédits. Les enseignants ont été réactifs et ont pu mettre en place un enseignement à distance (cours et travaux pratiques).

Les **excursions** et les camps prévus jusqu'à fin mai ont tous été annulés. Le Vice-recteur Zanetti reste prudent quant au possible retour à la normale, probablement fin mai, car la politique de l'UNIL en la matière se base sur les décisions prises par le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat. Les excursions pourraient être organisées en juin ou début juillet. Celles des étudiants de deuxième année de Bachelor pourraient potentiellement être reportées en septembre. Celles des étudiants de fin de Master, de première et troisième année de Bachelor pourraient être transformées en travaux dirigés réalisables individuellement, car il faut éviter une succession de camps qui rendraient difficile l'acquisition de tous les crédits.

Pour la mise en pratique, la Direction, après avoir consulté les facultés, a édifié un **cadre décisionnel** pour la réorganisation des évaluations du semestre de printemps 2020. Pour l'année propédeutique, la Direction recommande, dans le but de préserver les conditions et les statistiques usuelles de promotion en deuxième année, de suivre les modalités d'examens prévues dans les règlements et plans d'études. Les Décanats définissent les modalités et dates d'examens. La marge de manœuvre des Décanats est donc limitée. Pour les autres années, la Direction donne la compétence aux Décanats de valider des modalités différentes de celles prévues dans les règlements et plans d'études. Les Décanats, après avoir consulté les responsables des enseignements, valident les nouvelles modalités et veillent à la cohérence de l'ensemble du cursus. Les facultés doivent publier avant le 28 avril la réorganisation des examens.

En FGSE, la **session d'examens d'été**, initialement prévue du 8 au 27 juin, sera rallongée jusqu'au 4 juillet. L'Ecole espère pouvoir la faire en présentielle et a prévu que la session d'automne, soit du 17 août au 5 septembre 2020, devienne une session normale au lieu de rattrapage. L'UNIL donne la possibilité aux étudiants de se retirer des examens, jusqu'au 12 mai, sans justification, de tout ou partie des évaluations auxquelles ils se sont inscrits, donc de fractionner leurs examens.

#### 5. Communications de la Recherche

**Christian Kull** loue les efforts de tous, notamment ceux qui se sont occupés de la sécurisation des laboratoires, pour s'être adaptés à cette situation extraordinaire.

Le FNS a octroyé une semaine supplémentaire pour déposer les demandes de **financement**. En ce qui concerne le FINV, dix demandes ont été déposées, dont sept font partie de la catégorie des projets interdisciplinaires ou avec envergure internationale. Les projets 2020 reportés en 2021 à cause Covid-19 ne nécessitent pas de nouvelle demande.

Seuls les **colloques privés** de thèse, en visioconférence, sont maintenus. Leur validation permet d'obtenir le diplôme de doctorat, pour autant que les modifications requises sur le travail de thèse par les experts, le cas échéant, soient effectuées. Une soutenance publique « informelle » serait envisageable par la suite.

Sous réserve de quelques petites modifications, la Direction de l'UNIL a validé le nouveau **règlement doctoral** qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2020.

## 6. Communications du représentant FGSE au Conseil de l'UNIL

**Lukas Baumgartner** rapporte les points importants de la séance du 2 avril qui a eu lieu par visioconférence. Invoquant leur incapacité de faire leur travail dans cette situation de confinement, notamment interviewer les candidats potentiels, les membres de la **Commission de nomination** du Recteur 2021 ont demandé de prolonger le délai du dépôt des candidatures. Le Rectorat est resté ferme et maintient sa décision : contrairement aux étudiants des autres années qui ont trois essais aux **examens d'été**, ceux de première n'en auront que deux. La **Commission des finances** va recommander au CUNIL d'accepter les rapports 2019.

## 7. Organisation des examens

**Sébastien Pilet** explique que l'AEGE a demandé au Décanat d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant la réorganisation des examens, telle qu'édictée par la Direction. En effet, cette dernière a pris deux mesures exceptionnelles quant aux conditions d'évaluation :

- Tous les étudiants, quel que soit leur niveau d'études, peuvent se retirer, sans justification, et ce jusqu'au 12 mai, de tout ou partie des évaluations auxquelles ils s'étaient inscrits ou auxquelles ils sont astreints, dans les cas où les évaluations ne sont pas sujettes à inscription. En cas de retrait, les crédits obtenus avant cette date resteront acquis. Si ce retrait devait entraîner un dépassement de la durée maximale des études autorisée, cette durée pourrait être prolongée.
- Un échec en deuxième et troisième année de Bachelor et à toutes les années du Master ne sera pas considéré comme une tentative. Mais, afin de garder un taux de réussite similaire (entre 40 et 70 %, selon le cursus) aux années précédentes et de ne pas amoindrir la valeur du grade de Bachelor à cause d'une première année pouvant être considérée comme « au rabais », les étudiants de première année ne bénéficieront pas de cette mesure.

**Magali Pétermann-Glaus** précise qu'un étudiant, dont le retrait à un examen entraînera le dépassement de la durée de ses études, devra déposer une demande de prolongation d'études. L'année ne comptera pas pour les étudiants mobilisés au service civil et qui ont demandé une mise en congé complet.

**Un représentant de l'AEGE** lit le texte rédigé par l'association :

- L'année propédeutique, qui compte les taux d'échec les plus importants, peut se révéler compliquée à cause de l'adaptation au monde universitaire.
- Pour la Direction, l'annulation d'une tentative entraînerait une augmentation considérable des effectifs des prochaines années, ce qui baisserait les conditions d'études. Mais la possibilité de se retirer des examens aux propédeutiques pourrait mener au même cas de figure, alors qu'une troisième tentative permettrait d'étaler ce surplus sur plusieurs années. Quant à la perte de la qualité de l'enseignement, la situation actuelle montre bien que des alternatives aux enseignements « classiques » sont possibles, permettant d'absorber une augmentation d'étudiants. La Direction préfère donc préteriter les conditions d'études et d'examens des étudiants actuellement en propédeutique à la faveur des futurs étudiants.
- En FGSE, certains cours dispensés en année propédeutique sont également suivis par des étudiants de deuxième et troisième années ou encore ceux qui rattrapent des crédits afin d'avoir accès à certains Masters. La décision de la Direction crée alors des inégalités entre les années académiques pour le passage d'un même examen.
- Les inégalités des chances socio-économiques, amplifiées par la crise sanitaire, sont ignorées. Chaque étudiant peut se retrouver dans une situation compliquée,

notamment ceux qui disposent de moyens technologiques moins performants, sont précaires sur le plan économique ou ne peuvent pas se permettre de refaire une année propédeutique entière, vivent dans des logements très petits ou avec plusieurs personnes, dans lesquels il est bien plus difficile d'aménager un environnement de travail et de concentration adéquat.

Les revendications de l'AEGE pour les modalités d'examens sont les suivantes :

- Permettre aux étudiants de propédeutique de bénéficier du même régime concernant la non-comptabilisation des échecs.
- Ou alors que les étudiants en propédeutique puissent passer tous leurs examens en juin une première fois, en août une deuxième fois, et qu'en cas d'échec dans les deux cas, que cela ne soit pas comptabilisé comme un échec définitif.
- Ou *a minima* que l'échec à la session de juin ou d'août ne soit pas comptabilisé comme un échec définitif, permettant à l'étudiant de retenter sa chance en s'inscrivant aux cours du semestre de printemps 2021.

**Sébastien Pilet** propose un vote consultatif du Conseil de faculté pour appuyer et valider la position de l'AEGE qui va à l'encontre de la position de la Direction. Cette dernière sera informée du résultat.

*Le Conseil de faculté vote par WebEx et soutient, dans leurs principes, les demandes de l'AEGE.*

L'AEGE a envoyé le 23 mars, soit au début des cours à distance, un mail aux étudiants leur demandant leur avis sur le télétravail. Un représentant de l'AEGE rapporte que 8 retours ont été enregistrés. Le point positif est que les cours fonctionnent bien. Par contre certains étudiants sont surchargés, et certains cours manquent de support. Les cours avec des travaux de groupes ou des présentations sont difficiles à gérer et le suivi est compliqué. Les étudiants ont été lésés par le temps d'attente de la mise en place des cours à distance. La deadline pour le Travail de Bachelor est devenue la dernière priorité des étudiants en troisième année. Certains étudiants manquent de calme, et ne peuvent plus se rendre à la bibliothèque. Les étudiants souhaitent que les professeurs collaborent entre eux afin qu'un cadre soit mis en place, car certains cours ont trop de matières et d'autres pas assez.

**Sébastien Pilet** a envoyé un message aux enseignants qui encadrent des Travaux de Bachelor pour qu'ils discutent d'une solution avec leurs étudiants. Le but est qu'ils soient capables de rendre leur travail, éventuellement moins fourni à cause de la situation, mais qui puisse être jugé correctement afin d'obtenir les crédits du Travail de Bachelor.

## **8. Validation du Plan d'études 2020 du Bachelor et des programmes dérivés (à 60 et 40 ECTS)**

**Sébastien Pilet** ne souhaite pas détailler les changements qui sont répertoriés dans les documents que chaque membre a reçus. Le règlement et la structure du plan d'études n'ont pas subi de modification.

**Un membre** constate que Miriam Tola n'apparaît pas dans le plan d'études.

**Sébastien Pilet** explique qu'il va vérifier si un cours est prévu au niveau Bachelor, pour l'année prochaine, dans son cahier des charges et, le cas échéant, son nom sera ajouté.

**Magali Pétermann-Glaus** informe que Miriam Tola va reprendre un cours du Master en durabilité, cours actuellement dispensé par Caroline Lejeune, dont le contrat se termine en juillet 2021. Donc il est possible que Miriam Tola n'intervienne dans les cours de Bachelor que dans une année.

**Un membre du corps étudiants** s'inquiète que l'examen de climatologie, à six crédits, soit passé de trois à deux heures.

**Sébastien Pilet** propose d'en discuter avec l'enseignant responsable du cours, Jean-Michel Fallot, seul compétent pour juger du nombre d'heures nécessaires pour évaluer ses étudiants. **Les membres du Conseil** n'y voient pas d'objection.

*Le Conseil de faculté vote par WebEx et valide les plans d'études de niveau Bachelor, avec deux ou trois heures d'examen pour le cours en climatologie.*

## **9. Validation du Plan d'études 2020 du Master en fondements et pratiques de la durabilité**

**Sébastien Pilet** informe que le règlement n'a pas subi de changement. Dans le plan d'études, le cours « Monnaie, finance et transition » passe au troisième semestre et le cours « Production et consommation, stratégies de dématérialisation », au deuxième semestre. Les cours « Foresterie » et « Agroécologie et permaculture » ont fusionné en un nouveau cours « Agroforesterie et permaculture » à cinq ECTS.

**Un membre** remarque que Miriam Tola n'apparaît pas dans le plan d'études, elle ne pourrait donc pas encadrer des mémorants.

**Frédéric Herman** confirme que le Décanat avait convenu que Miriam Tola fasse partie de ce Master dès le semestre d'automne 2020.

**Sébastien Pilet** informe que le plan d'études va être corrigé en conséquence et aussi que, dès le printemps 2021, Miriam Tola reprendra les cours dispensés par Caroline Lejeune, afin de la décharger. Il va contacter les personnes intéressées pour clarification.

*Le Conseil de faculté vote par WebEx et valide le plan d'études, avec l'intégration de Miriam Tola.*

## **10. Préavis sur le Règlement et validation du Plan d'études 2020 du Master en sciences de l'environnement**

**Sébastien Pilet** explique que la modification importante dans le règlement est, suite à la forte demande des étudiants, la valorisation des stages qui passe de 5 à 20 ECTS. Le SECO a interdit aux entreprises de rémunérer des diplômants. La solution est donc d'intégrer les stages pendant la période des études. Les six mois de stages doivent être validés par un rapport important et une justification avec un oral. Le mémoire fait l'objet d'une directive ad hoc qui en précise le déroulement et la réalisation.

*Le Conseil de faculté vote par WebEx. Il valide les plans d'études, puis préavise favorablement sur les modifications du règlement.*

## **11. Co-direction de thèses (M. Jenkin, D. Mancini)**

Comme indiqué dans le courrier joint à la convocation, **Christian Kull** rappelle que Stuart Lane est actuellement le directeur de thèse de ces deux doctorants. Frédéric Herman deviendrait co-directeur de celle de Matt Jenkin et Andrew Nicholas, de l'Université de Exeter, de celle de Davide Mancini.

*Le Conseil de faculté vote par WebEx et préavise favorablement sur les deux co-directions de thèse.*

## **12. Honorariat Suren Erkman**

**Frédéric Herman** précise que Suren Erkman a demandé de prendre sa retraite le 31 juillet 2020. **Grégoire Mariéthoz** confirme que l'IDYST soutient l'octroi du titre d'honorariat, car Suren Erkman a beaucoup contribué pour l'enseignement, a lancé nombre de recherches et de projets et reste encore actif. L'Institut lui mettra à sa disposition la logistique habituellement fournie à tout professeur honoraire.

*Le Conseil de faculté vote par WebEx et préavise favorablement sur l'honorariat de Suren Erkman.*

## **13. Divers, interpellations et propositions**

**Frédéric Herman** clôt la séance. Il remercie les membres pour leur participation et leur résilience.

La séance est levée à 18h50.

Frédéric Herman, Président